Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 15 au 17 septembre 2018

Visite de travail de Nikol Pachinian à Paris/ La presse rend compte de la deuxième rencontre entre le Premier ministre arménien Nikol Pachinian et le Président français Emmanuel Macron. Selon le service de presse du Premier ministre arménien, le Président français a souligné que la France était prête à poursuivre les efforts visant à développer la coopération étroite avec l'Arménie dans divers domaines. Notant que dans un mois il effectuera une visite en Arménie, Emmanuel Macron s'est dit convaincu que le Sommet de la Francophonie se tiendra à haut niveau à Erevan. En remerciant de son accueil chaleureux, Nikol Pachinian a souligné que cette deuxième réunion montre que les relations privilégiées entre l'Arménie et la France sont entre de bonnes mains et continueront à se développer. Le Premier ministre arménien a souligné que la tenue du Sommet de la Francophonie est l'un des événements les plus importants jamais organisés en Arménie depuis son indépendance. Nikol Pachinian a réaffirmé l'engagement des autorités arméniennes pour assurer le succès du Sommet. Nikol Pachinian a également souligné la tenue du Forum économique en marge du Sommet le 10 octobre qui vise à favoriser les interactions et les partenariats économiques. Les parties ont échangé leurs points de vue sur le conflit du Haut Karabakh. Nikol Pachinian a hautement apprécié les efforts déployés par les pays coprésidents, y compris la France, pour le règlement pacifique du conflit et l'assurance de la stabilité dans la région. Les médias indiquent que les parties ont convenu de discuter en détail de l'agenda bilatéral lors de la visite d'Etat du président français en Arménie. Nikol Pachinian a été également reçu par la maire de Paris Anne Hidalgo. Nikol Pachinian a exprimé l'espoir qu'un dialogue constructif puisse être établi avec le nouveau maire d'Erevan. Anne Hidalgo a également souligné le développement et l'approfondissement des relations franco-arméniennes et a fait l'éloge de la communauté arménienne à Paris, soulignant que plusieurs membres de la communauté ont contribué de manière significative au développement de la ville. La Maire de Paris a exprimé son admiration pour le Centre arménien de technologies créatives TUMO et a indiqué que dans quelques jours, un centre TUMO serait inauguré à Paris. « L'idée a été inspirée par votre pays » a indiqué Mme Hidalgo. Nikol Pachinian a également eu une réunion avec le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) et a présenté aux hommes d'affaires les efforts de son gouvernement visant à améliorer le climat d'investissement en Arménie notamment les efforts pour lutter contre la corruption et les amendements au Code fiscal.

Les élections législatives pourraient être organisées fin 2018/ Le quotidien *Hraparak* indique que le projet de nouveau Code électoral sera présenté au Comité de Venise et à l'Assemblée nationale fin septembre. Selon *Hraparak*, « le temps joue contre les nouvelles autorités » car l'euphorie de la révolution étant diminuée, une vague de déception se manifesterait dans le pays. Ainsi, le quotidien n'exclut pas que les autorités veuillent adopter le nouveau Code électoral en octobre et organiser les

élections législatives fin 2018. Rappelons que dans le programme du gouvernement adopté en juin, l'organisation des élections législatives était prévue dans un délai d'un an. Selon la presse, la seule force politique opposée à l'organisation des élections anticipées serait le parti Républicain. Le chef de la fraction Républicaine du parlement Vahramn Baghdassarian indique que son parti « ne voit pas la nécessité d'organiser des élections anticipées, car le parlement fonctionne normalement ». Selon le secrétaire du Premier ministre chargé des réformes du Code électoral, le système de vote par classement sera abandonné et le système proportionnel sera restauré. La limite du nombre des forces pouvant former une coalition sera supprimée ainsi que le délai de formation de coalition (selon le Code actuel seulement trois forces peuvent former une coalition dans un délai de 6 jours).

Retour sur l'incident de mise sur écoute /La presse revient sur l'enregistrement de la conversation téléphonique entre le chef du Service de la sécurité nationale Artur Vanetsian et le chef du Service d'enquête spéciale Sassoun Khachatrian (cf. revue du 12 septembre 2018). Le quotidien *Hraparak* critique la réponse des autorités face à l'incident. Selon le quotidien, au lieu d'enquêter sur le fait que les deux chefs des Services chargés de la sécurité du pays ont été mis sur écoute, les autorités chercheraient à blâmer « les groupes antirévolutionnaires » ou sur les services spéciaux d'autres pays. Le quotidien *Joghovourd* indique qu'après la publication de l'enregistrement la situation sur les frontières serait tendue. Selon le quotidien, le fait que les chefs de ces deux Services aient été mis en écoute serait une preuve de la faiblesse de l'Arménie aux yeux de l'Azerbaïdjan. Selon *Joghovourd*, en réponse aux exercices militaires arméniennes « Chant 2018 » pendant lesquels l'Arménie avait déclaré une guerre conditionnelle à l'Azerbaïdjan (cf. revue du 14 septembre 2018), l'Azerbaïdjan a également initié des exercices militaires dont le scenario désigne l'Arménie comme pays ennemi.

Les avocats de Robert Kocharian commentent l'enregistrement téléphonique/ Le trihebdomadaire *168 jam* rend compte de la déclaration des avocats du deuxième Président de l'Arménie Robert Kocharian selon laquelle l'enquête sur R. Kocharian ne pourrait plus être menée par le Service d'enquête spéciale. Revenant sur la partie de l'enregistrement dans laquelle A. Vanetsian indique avoir dit au juge de R. Kocharian que la décision sur la mise en détention de Kocharian doit être prise « qu'il le veuille ou pas », les avocats avancent que les juges agissaient sous les instructions de M. Vanetsian et du Premier ministre ce qui est une violation de la législation.

Le nouveau directeur du musée de Génocide/ Suite au vote du Conseil d'administration du musée M. Haroutun Maroutian a été élu directeur du musée de Génocide. M. Maroutian est expert d'archéologie et d'ethnologie de l'Académie nationale des sciences. Parlant de ses visions pour l'avenir du musée, le nouveau directeur a indiqué qu'il prévoyait d'inclure dans les journées de mémoire l'hommage aux héros des batailles d'autodéfense qui ont eu lieu les jours du Génocide. Selon M. Maroutian l'hommage à ces héros est aussi important que l'hommage aux victimes.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak***- ***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd***-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.